

Bulletin Municipal 2020-2021 - **LE DIORSAIS**



Sommaire



Mot du Maire	1
Présentation du conseil	2-3
Finances communales	4
Budget 2020	5
Réalisations 2019-2020 & projets	6-7
Illuminations	8
Votre marché	9
Départs en retraite	10
CCAS	11
Vie scolaire	12-13
Club informatique	14
Familles rurales	15
Comité des fêtes	16-17
Jeunesse Diorsaise	18
FC Diors	19-21
Tennis Club de Diors	22-23
Pétanque Club de Diors	23
ACPG Diors et Souvenir Français	24
La population Diorsaise	25
Urbanisme - Infos	26
Tarifs communaux	27
Les déchets	28

Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter le bulletin municipal de l'année 2020/2021 qui change de nom : **LE DIORSAIS**.

Cette année a été marquée par un élément majeur : les élections municipales. Par vos votes, du 15 mars et 28 juin 2020, vous avez mis en place une nouvelle équipe et je vous remercie personnellement de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder. Nous apprenons à travailler tous ensemble, élus et agents communaux. Le but de ce groupe est de mener une réflexion sur les besoins réels de la commune, d'effectuer les travaux utiles, de garder des finances saines.

En fonction depuis le 3 juillet 2020, soit six mois, il est bien trop tôt pour parler de bilan. La crise sanitaire d'une part freine une partie des activités, et d'autre part les procédures et délais administratifs sont extrêmement longs et plein d'embûches. C'est un regret de mon expérience de jeune maire. Lorsque les temps sont incertains, la nécessité de « resserrer les rangs » s'impose, et rien ne sert de se lamenter mais de passer à l'action. Dans ce contexte de pandémie, de crise économique et de terrorisme, il fait bon vivre à Diors.

Malgré tout nous ne sommes pas restés inactifs. Depuis notre installation de nombreuses commissions se sont réunies (finances, travaux, école, état de crise, communication, vie associative). Création, rédaction des statuts et mise en place du C.C.A.S. et sept Conseils municipaux ont déjà été organisés.

Notre marché du vendredi s'agrandit depuis quelques semaines et à l'approche des fêtes il compte dorénavant huit producteurs. Cette mandature est différente de tout ce que nous avons connu jusqu'à ce jour et je le regrette. En effet difficile d'aller à votre rencontre comme je vous l'avais promis. J'essaie par différents moyens de vous informer : site internet, site facebook, articles dans le journal, et notre inédite « feuille de chou » qui vous parviendra tous les trimestres.

Je remercie vivement les Présidentes et Présidents des associations, clubs sportifs et bénévoles. Leurs activités sont réduites, voire carrément arrêtées pendant cette période de crise sanitaire accompagnée du confinement.

Je ne peux terminer ce mot, sans avoir une pensée pour les conjoints ou conjointes et leurs familles de nos chers disparus cette année. J'ai une pensée particulière pour Marie-France Gudin ainsi que Béatrice, Philippe, Suzanne, Jean-Michel et Pascaline.

En cet instant pour : les agents communaux, les professeurs des écoles pour leur dévouement de tous les jours, mais en particulier pour le travail accompli lors de ce confinement. Je n'oublie pas nos seniors avec lesquels j'aime évoquer le passé de notre commune.

Chers Diorsaises et Diorsais, je vous souhaite une très bonne année 2021, en prenant bien soin de vous et des vôtres.



Meilleurs Vœux 2021

Christian Baron

Présentation du conseil municipal



Christian BARON
- Maire

Conseiller communautaire et Président de toutes les commissions



Sébastien RAUDIER
- 1er adjoint

Commissions : finances, état de crise -
plan communal de sauvegarde



Claude BRIGAUD
- 2ème adjointe

Commissions : finances,
école-périscolaire - culture-bibliothèque,
communication-site - internet, état de
crise-plan communal de sauvegarde



Philippe DEVAULT
- 3ème adjoint

Commissions : finances,
travaux-aménagements - espaces verts,
sport-complexe sportif, état de crise -
plan communal de sauvegarde - sécurité



Jean-Marc VERRHIEST
- 4ème adjoint

Commissions : école-périscolaire-
culture-
bibliothèque, travaux-aménagements-
espaces verts, sport-complexe sportif,
administration-organisation-ressources
humaines, état de crise-plan communal
de sauvegarde, défense



Agathe JOFFRE

- *conseillère municipale*

Commissions : finances, travaux-aménagements-espaces verts



Nicolas DION

- *conseiller municipal*

Commissions : travaux-aménagements-espaces verts, loisirs-vie associative, état de crise-plan communal de sauvegarde



Nadine DELANNE

- *conseillère municipale*

Commissions : finances, travaux-aménagements-espaces verts, loisirs-vie associative, administration-organisation-ressources humaines, communication-site internet, état de crise-plan communal de sauvegarde



Sandra HOGUILLARD

- *conseillère municipale*

Commissions : école-périscolaire-culture-bibliothèque, sport-complexe sportif, loisirs-vie associative, communication-site internet



Francis DAILLY

- *conseiller municipal*

Commissions : finances, travaux-aménagements-espaces verts, sport-complexe sportif, loisirs-vie associative, communication-site internet, état de crise-plan communal de sauvegarde



Cécile FILLAULT

- *conseillère municipale*

Commissions : finances, école-périscolaire-culture-bibliothèque, sport-complexe sportif, loisirs-vie associative, administration-organisation-ressources humaines, communication-site internet



Marie-Christine BREJAUD

- *conseillère municipale*

Commissions : école-périscolaire-culture-bibliothèque, état de crise-plan communal de sauvegarde, vice-présidente du CCAS



Sabine CHARBONNIER

- *conseillère municipale*

Commissions : école-périscolaire-culture-bibliothèque, sport-complexe sportif



Steven OTTAN

- *conseiller municipal*

Commissions : travaux-aménagements-espaces verts, administration-organisation-ressources humaines, communication-site internet



Christophe MOULIN

- *conseiller municipal*

Commissions : finances, travaux-aménagements-espaces verts, loisirs-vie associative, état de crise-plan communal de sauvegarde

Finances communales

Subventions

BÉNÉFICIAIRES

MONTANTS VOTÉS EN 2020

À l'école primaire	9 500 €
Aux associations de la commune	
Anciens combattants	400 €
Association Familles rurales - Gym douce	450 €
Association Familles rurales - Marche	360 €
Association Familles rurales - Gym	1 030 €
Club informatique	900 €
Comité des fêtes	6 300 €
Football club de Diors	22 000 €
Souvenirs Français	400 €
Tennis club de Diors	13 800 €
Au Centre Communal d'Action Sociale de la commune	4 000 €
Aux associations et organismes extérieurs	
Amis de la Martinerie	100 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Châteauroux	150 €
ADAVIM - France victimes 36	65 €
Association des maires	150 €
Association des maires de l'Indre	234 €
CAUE 36	105 €
Société Protectrice des Animaux	482.36 €
Prévention routière	50 €
FF Randonnée	50 €
Fondation du Patrimoine	75 €

Taxes directes locales

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition et conserver ainsi les taux de l'année dernière.

TAXES	TAXES 2019	TAXES 2020	PRODUITS POUR LE BUDGET 2020
Taxe d'habitation	6.56 %	6.56 %	32 151 €
Taxe foncière - bâti	5.72 %	5.72 %	83 855 €
Taxe foncière - non bâti	18.92 %	18.92 %	21 966 €
		TOTAL	105 821 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Report 2019		100 281.72
Prévisions	960 054.35	859 772.63
TOTAL	960 054.35	960 054.35

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Report 2019	36 286.76	
Prévisions	266 536.90	302 823.66
TOTAL	302 823.66	302 823.66

EMPRUNTS

Capital restant dû au 31/12/2020	491 639.66€
----------------------------------	-------------

Fonds de Compensation TVA

Perçu en 2020 sur les dépenses 2018

Fonctionnement	Investissement
2 775.31€	66 992.42€

Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal

Ces montants sont des prélèvements d'office de l'Etat sur les budgets des communes pour subvenir aux collectivités les moins riches

Versé en 2019	Versé en 2020
17 442.00€	12 978.00€

Dans le cadre des mesures sanitaires, la municipalité a fourni à chaque collégien et à chaque lycéen, un masque de protection.

Tous les enfants de plus de 6 ans de l'école de Diors ont reçu un masque confectionné par Mme Mounier, habitante de la commune.

Réalisations 2019-2020 & Projets

Réalisations

Démoussage de la toiture de la chapelle



Elagage des arbres



Déplacement baie informatique secrétariat
Remise aux normes électriques des bâtiments communaux



Remplacement baie vitrée cantine



Installation panneau de score Foot



Travaux bureau de la directrice de l'école



Mise aux normes éclairage du hall de Tennis



L'éclairage du hall de tennis a été changé : 28 projecteurs hallogènes de 400W pièce soit un total de 11200W ont été remplacés par 20 projecteurs leds de 40W chaque, soit 800W au total.

Prévisions

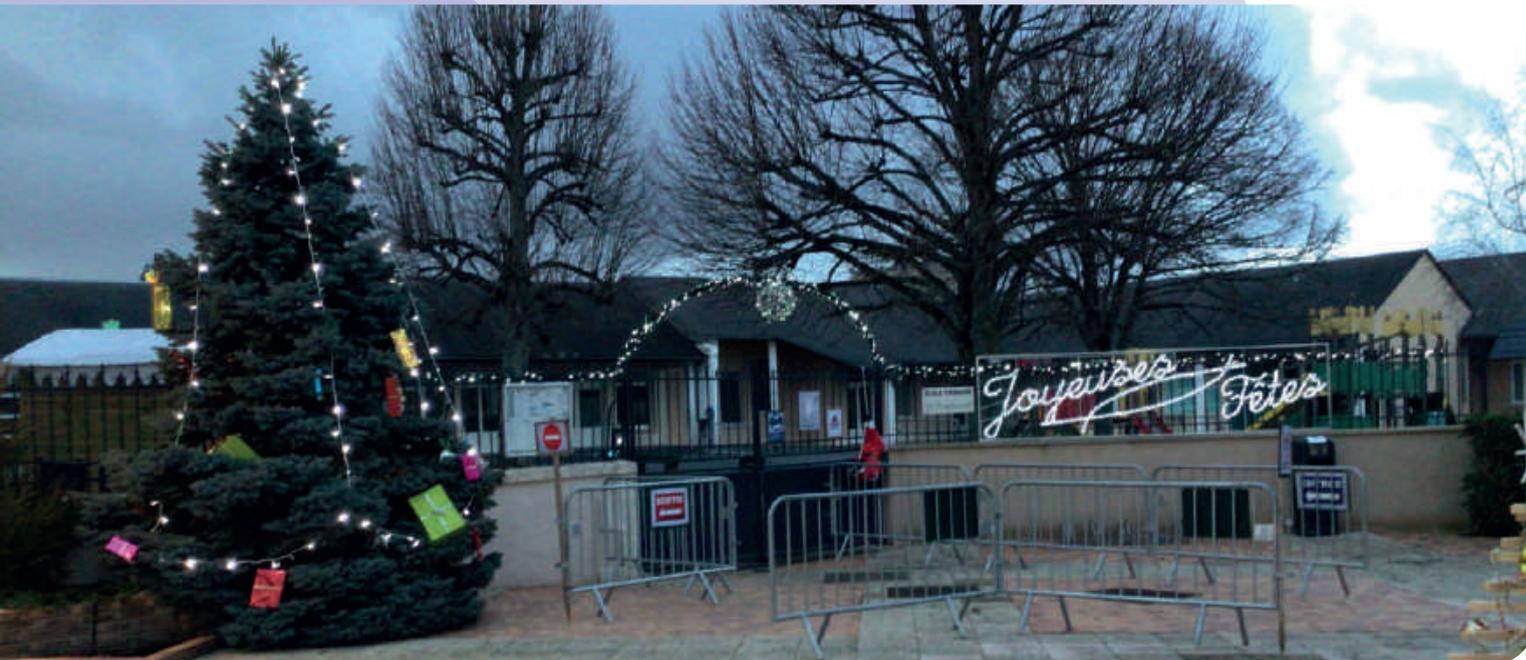
Réfection toiture de la salle des fêtes



Réfection tronçon voirie à la Caillaudière & création d'un chemin piétonnier



Illuminations



Votre marché



Le vendredi de 16h à 19h.

Remerciements à nos commerçants :

- Aubard David - *Fromager*
- Bodin Philippe - *Pizza*
- Bruneau Honorine - *Produits canards*
- Falcon Laurence - *Atelier du vrac*
- Lafleur Cyril - *Boucher charcutier*
- Miconnet David - *Ostreiculteur*
- Pelletier Martine - *Confiture*
- Poitevin Mickaël - *Miel/Bières*
- Sabourault Laurent - *Primeur*



Départs en retraite



Une page se tourne dans les rangs des services techniques avec le départ de Jean-Michel PIVOT, début avril 2020, une des mémoires de la commune pour les limites, les réseaux, les chemins, les bâtiments, ...

Issu du milieu artisanal dans la menuiserie, il a su avec ce passé embellir la commune par ses réalisations, nous lui devons notamment : la porte principale de la chapelle, les décors de Noël, les accès pour les personnes à mobilité réduite au tennis, à la salle des associations, l'entretien de nos chemins de randonnées, ...

Bonne réussite dans son nouvel emploi d'auto-entrepreneur dans le domaine qu'il connaît le mieux : la menuiserie.

Le 1er janvier 2021, Brigitte BOUTELIER sur sa demande a fait valoir ses droits à la retraite. Son activité réelle a pris fin début décembre 2020.

Après de nombreuses années passées à la cantine, et d'agent d'entretien sous la mandature de quatre maires différents, elle a su donner satisfaction et se faire apprécier des enfants.

Tour à tour diplomate, mais également ferme, de nombreux élèves vont se souvenir de son passage à l'école de la Rochefoucauld pour sa rigueur.



Nous leur souhaitons à tous les deux une bonne retraite dans notre commune, tristes de les voir partir. Nous savons qu'ils vont s'épanouir dans une vie plus calme et moins active.

Le CCAS étant en place depuis peu avec la nouvelle municipalité cela n'a pas empêché ses membres de se mobiliser, surtout durant la période de canicule.

Mme Bréjaud a pris des nouvelles de nos aînés régulièrement par téléphone. Début août, c'est en compagnie de Mr Devault adjoint au maire qu'a eu lieu une distribution de brumisateurs, suivie de la mise sous pli de 50 masques par Mes Delanne, Fortin et Bréjaud. Ces masques ont été remis lors d'une petite visite amicale aux personnes seules ou aux couples de plus de 70 ans, en mains propres ou déposés dans les boîtes aux lettres.

Compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid 19 le repas de fin d'année n'a pu se dérouler. Il a donc été distribué aux Diorsais de 67 ans et plus un panier gourmand de produits locaux entre le 7 et le 12 décembre.

Président : Baron Christian

Vice-Présidente : Bréjaud Marie Christine

Membres : Delanne Nadine, Dion Nicolas, Fillault Cécile, Verrhiest Jean Marc, Fortin Sylviane, Moulin Gaele, Dailly Marie Jo, Larrere Martine, Moreau Justine



Action Sociale / Annuaire

ASMA D : Soins infirmiers sur prescription médicale

Tél : 02.54.34.33.73

Portage des repas à domicile : St Plantaire

Tél : 02.54.47.27.38

Téléassistance : Présence Verte (documentation à la Mairie)

Tél : 02.54.29.45.42

ADMR (aide à domicile en milieu rural)

(ménage, repassage, aide à la toilette, garde d'enfants, aide aux repas) **Tél :** 02.54.07.80.74

Midi-services (portage de repas, courses, etc....)

Tél : 02.54.07.89.10

*En 2021 le CCAS envisage de mettre en place un Atelier
Équilibre et Prévention des chutes.*

Pour plus de renseignements veuillez contacter la mairie ou nous envoyer un mail à l'adresse suivante :

ccasdediors@gmail.com

Vie scolaire



- Toutes Petites, Petites et Moyennes sections : 20 élèves avec Melle Nathalie Tissier;
- Grandes Sections –CP : 21 élèves avec Melle Agnès Philippon;
- CE1 – CE2 : 22 élèves avec Mme Nathalie Alcalay;
- CM1-CM2 : 23 élèves avec Mme Marie Denizot.

Les horaires de l'école seront les mêmes que l'année précédente :

Lundi	
Mardi	9h00 / 12h00
Jeudi	13h30 / 16h30
Vendredi	

Notre année scolaire 2019-2020 a subi la crise sanitaire, le confinement avec la fermeture de l'école le 16 mars, puis un retour progressif de tous les élèves de mai à juillet. Beaucoup d'événements prévus ont été annulés comme la fête de l'école, l'activité piscine ou les sorties au château de Loches et à la maison de l'eau.

Seules les activités du 1er trimestre ont été maintenues :



MARDI 17 SEPTEMBRE 2019 :

intervention de l'école de musique d'Ardentes, les enfants ont découvert et essayé plusieurs instruments de musique tels que le trombone à coulisse, le saxophone, la trompette ou la clarinette

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019 : Opération « Nettoyons la Nature »



VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019 :

le TELETHON et le lâcher de ballons organisés par le Comité des fêtes



DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE 2019 :

Marché de Noël et la vente d'objets fabriqués par les enfants





28 SEPTEMBRE 2020 :

Remise des chèques cadeaux par Monsieur le Maire Christian Baron et le nouveau conseil municipal, pour les élèves de CM2 qui sont entrés en 6ème le 1er septembre.

L'activité piscine qui était prévue pour le 3ème trimestre 2019-2020 a été annulée. Elle devrait avoir lieu cette année pendant le second trimestre 2020-2021 à la piscine de Belle-Isle, le jeudi après-midi. Nous remercions la municipalité qui nous a accordé 10 séances au lieu de 5 les années précédentes.

L'initiation au tennis a été réalisée seulement avec la classe GS-CP l'année dernière, elle est prévue pour les 3 classes élémentaires cette année de janvier à juin 2021. Tous les enfants et les enseignantes remercient vivement le club de tennis de Diors et son intervenant Olivier Moireau.

Toutes les enseignantes remercient également la municipalité pour son investissement dans la vie de l'école, les budgets alloués et pour les travaux de rénovation qui ont débuté dès juillet : installation d'un robinet et d'un tuyau d'arrosage pour le jardin ; réparation des jeux de la cour ; acquisition d'un nouveau grand tapis pour la maternelle Des travaux ont également commencé dans le bureau de direction et la grille de l'école a été repeinte.

Nous remercions également tous les parents qui nous ont aidés et accompagnés pour toutes nos activités.

Un grand merci à nos Atsem pour leur précieux travail dans les classes, aux employés municipaux et aux bénévoles du Comité des fêtes et de la Jeunesse Diorsaise avec qui nous collaborons avec plaisir tout au long de l'année, même si l'année dernière, ces collaborations ont été écourtées.

2020 a été difficile. Nous avons fait de notre mieux pour faire face à cette crise sanitaire et nous espérons sincèrement que nous avons pu vous aider à surmonter ces semaines de confinement.

Nous souhaitons à tous les enfants ainsi qu'à leurs familles une excellente année 2021, prenez soin de vous et profitez de tous les bons moments qui s'offrent à vous.

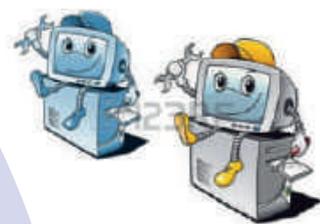
Nathalie Alcalay
& toutes les enseignantes de l'école de Diors.

Cette année 2020 a été triste à bien des égards et notamment en raison de la disparition de Mme Gudin, 1ere adjointe au conseil municipal.

Marie-France était une personne toujours souriante, courageuse, dynamique, d'une grande gentillesse et d'une extrême bienveillance. Collaborer avec elle pendant toutes ces années fut un réel plaisir car elle menait toutes ses activités avec son cœur et elle œuvrait toujours pour le bien-être des enfants.

Elle va terriblement nous manquer et nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Club Informatique



Président : Beunardeau Fabrice

Secrétaire : Randa Jean-Louis

Trésorière : Riffet Nicole

Email : diorsais-informatic-club@wanadoo.fr

Portable : 07.82.64.86.01

Date cours & heures :

Les lundis et mercredis de 20h30 à 21h30

Le club s'est doté d'un nouvel ordinateur avec un processeur I5 et un disque dur en SSD 240 Go et en plus, de 9 licences Office standard 2019 et de 4 licences Photostops 2019.

Le club informatique est doté d'une connexion internet VDSL2, celle-ci est partagée avec le club du Tennis. Notre souhait serait de bénéficier dans un proche futur de la fibre optique.

Planning des ateliers :

Les deux jours par semaine sont consacrés à l'initiation informatique dans tous les domaines (Word, Excel, PowerPoint, scanner des photos, l'utilisation d'internet, rédiger rapport, C.V., utilisation d'un téléphone portable et de tablette, initiation au multimédia, montage vidéo, création de l'architecture des dossiers, etc.).

Les membres du club peuvent soutenir dans leur différentes activités les autres associations Diorsaises. À ce titre, nous pouvons par notre savoir et nos matériels, logiciels, etc..., soutenir ou conseiller lors de la réalisation d'affiches ou tous autres supports.

Chaque adhérent trouve au sein du club la solution à ses problèmes informatiques. Il résoud de ce fait ses difficultés au quotidien et s'initie aux logiciels et pratiques par nos informations.

Le président est toujours prêt pour une assistance à domicile à la demande de ses adhérents.

Comme nous le souhaitions durant la saison 2019-2020, le club se porte bien malgré le confinement en fin d'année.

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations.

Le bureau



Composition du Conseil d'Administration

Présidente : Françoise DURAND

Trésorière : Martine LARRERE

Secrétaire : Rolande FAUGUET

Responsable Aide à Domicile et gymnastique douce : Françoise DURAND Tél : 06.81.74.52.72

Responsable Gymnastique : step et renforcement musculaire : Tél : 06 85 59 44 99 – 06 86 05 19 74
Céline LAVENU, Cécile SCHULETZKI, Christel VERGER

Responsable Marche : Jacques LARRERE Tél : 07.85.64.09.12

Membres : Evelyne DOS SANTOS, Laurence BEUNARDEAU et Evelyne LOUARD

2020 UNE ANNÉE À OUBLIER.

Notre association a été frappée 2 fois cette année. La COVID qui a remis en cause nos activités et événements et cruellement par le décès de Marie France GUDIN, notre vice-présidente. Marie France et Philippe sont arrivés à DIORS en 2001. Peu de temps après leur installation Marie France s'est investie dans le monde associatif et notamment dans le maintien à domicile de notre association. Elle était très dévouée auprès des personnes aidées. Sa passion était de rendre service, s'occuper des autres. Tous les Diorsais l'appréciaient. Elle nous manque et nous manquera toujours.

Notre assemblée générale prévue le 24 avril 2020 a été reportée au 30 octobre en raison des impératifs du confinement.

MERCI à chacun des adhérents pour la confiance qu'ils nous ont accordée, et pour leur fidélité à nos activités.

MERCI au Conseil Municipal pour leur aide financière et technique. Nous vous rappelons que la carte **FAMILLES RURALES** donne à chaque adhérent la possibilité de s'inscrire dans toutes nos activités et services. Une seule carte est valable pour toute une famille vivant sous le même toit.

La Présidente

LE VIDE GRENIER DU 17 MAI

Nous avons été dans l'obligation de l'annuler pour respecter les mesures sanitaires. **Rendez-vous le 16 mai 2021.**

VOYAGE EN PROVENCE

Notre séjour du 26 au 29 septembre a été annulé et reporté du 4 au 7 septembre 2021. Nous gardons le plus grand espoir de pouvoir réaliser ce voyage. En ce qui concerne le voyage annulé de l'année 2020, chaque inscrit a fait l'objet d'un remboursement intégral des sommes versées.

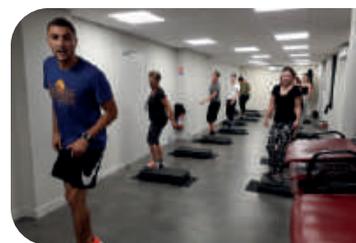
GYMNASTIQUE DOUCE

Une interruption obligatoire des cours a été respectée du 16 mars au 8 juin. Du 15 juin au 29 juin nous avons recommencé les cours dans le respect du protocole imposé. La reprise 2020/2021 a eu lieu le 21 septembre de 19h 15 à 20h15 à la salle des fêtes. Chaque lundi, avec Isabelle nous nous appliquons à entretenir souplesse, équilibre, agilité.

Venez nous rejoindre, même en cours d'année il n'est jamais trop tard.

Pour tous renseignements Tél : 06.81.74.52.72

La Responsable Françoise DURAND



Comité des fêtes

Présidente : Delanne Nadine

Vice-Présidente : Rouby Muriel

Trésorier : Compagnon Martine

Trésorière Adjointe : Randa Claudie

Secrétaire : Cassara Yolande

Secrétaire Adjointe : Di Domenico Marion



RANDONNÉE PEDESTRE 15.09.2019

Cette manifestation a encore connu un succès. 140 marcheurs étaient au rendez-vous sous un très beau soleil et une chaleur agréable pour randonner dans notre belle campagne. Les ravitaillements préparés par les bénévoles sont toujours appréciés ainsi que le pot offert à l'arrivée, où la bière a été très savourée mais avec modération.



DINER SPECTACLE AVEC CHAMPALOUX 26.10.2019

Au cours de cette soirée, l'humoriste Jules CHAMPALOUX a enthousiasmé toute la salle par son one-man-show comique « rural ».

Toute l'équipe a été félicitée par son talent de décorateur.

Le repas concocté par Mr BOUFFETIER de ROUVRES LES BOIS (36) a une fois de plus ravivé les papilles de tous.

A l'occasion des 10 ans de notre Association, il a été offert une coupe de pétillant ainsi qu'un protège-carte de paiement. Une pensée pour notre dévouée Marie-France qui nous a quittés.



TELETHON LACHER DE BALLONS

Les enfants ont toujours le plaisir de participer à ce lâcher de ballons, réussi grâce à une météo clémente.

8 cartes sont revenues en majorité du Sud de la France, dont une de la région des Pouilles de l'Italie (Talon de la botte)



CROISSANTS

C'est une tradition que le lendemain du lâcher de ballons, les bénévoles parcourent les rues de la commune pour vendre de délicieux croissants aux habitants.

Il a été remis un chèque de 500 € à l'AFM TELETHON de l'Indre grâce à la générosité des Diorsais à l'occasion de ces deux manifestations.



MARCHE DE NOEL

Cette année encore, notre marché a eu du succès tant auprès des exposants que des visiteurs. Notre présentateur bénévole a fait l'éloge des différents stands au cours de cette journée.



En raison de la crise sanitaire, le carnaval, la fête des voisins, la fête nationale, la randonnée, ainsi que le marché de Noël n'ont pu être organisés par mesure de sécurité et pour le bien de tous.

L'équipe vous dit à bientôt et prenez soin de vous.

N'oublions pas de remercier l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement, ainsi que la municipalité pour la mise à disposition des locaux et de la subvention accordée.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à l'animation de votre Commune.

Jeunesse Diorsaise



Président : Fillault Cécile

Vice-Présidente : Fillault Léa

Trésorière : Chevalier Morgane

Vice-trésorière : Schuletzki Alix

Secrétaire : Chauvet Mia

Vice-secrétaire : Chevalier Flavie

En cette année 2020 la Jeunesse Diorsaise n'a pu malheureusement réaliser aucun projet, à cause de la pandémie. Nous espérons pouvoir accomplir nos projets au maximum, tout en respectant les protocoles mis en vigueur.

PÂQUES :

Une chasse aux œufs sera proposée comme les autres années, avec un stand maquillage, des boissons chaudes et froides, ainsi que des crêpes et du pop-corn. Nous réfléchissons à un nouveau lieu afin d'apporter de la nouveauté pour de nouvelles cachettes. La chasse aux œufs aura lieu le Dimanche 4 Avril 2021.



LE DIORS BIÈRE FESTIVAL :

Le 1er mai, la foire brassicole fera son retour, avec des brasseurs artisanaux ainsi que des producteurs locaux. Pour cette année 2021, nous espérons pouvoir proposer des sodas locaux afin de satisfaire les papilles de nos petits visiteurs avec l'idée de finir sur une note de musique avec un concert en fin de journée.

LES JEUX INTER-VILLAGE :

Différentes associations se retrouveront toute une journée autour de jeux amusants. Ce projet se passera sur une journée, restauration sur place tout au long de la journée ainsi qu'une vente de boissons. La date n'étant pas encore définie, il faudra surveiller vos boîtes aux lettres.



REPAS INTER-GÉNÉRATION :

Le repas inter-génération fait son retour en cette année 2021. Il consiste à regrouper les anciens élèves de l'école de la Rochefoucauld ainsi que les actuelles et anciennes maîtresses autour d'un repas.

HALLOWEEN :

Une chasse aux bonbons se déroulera autour d'une énigme, qui permettra aux enfants de gagner encore plus de bonbons. Une soirée aura lieu par la suite à la salle des fêtes, avec l'envie de faire venir un groupe qui proposera de la musique pour tous. Nous avons dans l'idée de proposer un concours de citrouille où petits et grands pourront participer.

FC Diors



Président : Charron Michaël

Vice-Président : Charre Benoît

Secrétaire : Charbonnier Sabine

Trésorière : Adam Pauline

Trésorière Adjointe : Petit Chantal

Responsable jeunes : Bonnin Mikaël

Responsable terrain & infrastructures : Pain Dominique

Responsable intendance : Livernette Christophe

Membres : Marinet Emilie, Desplechin Renaud, Mayaud Emilie et De Pinho Francisco

Mail : 548187@lcfoot.fr

Correspondant : 06.64.06.16.14

SAISON 2019/2020 :

Le club évolue encore en nombre de licenciés, 193 toutes catégories confondues au sein du F.C. DIORS.

LES ÉQUIPES :

L'entente Diors-Neuvy Pailloux permet d'avoir :

- U7 : 20 enfants encadrés par Frédéric Berthelot et Fabrice Philippon
- U9 : 16 enfants encadrés par Nicolas Boudvin et Matthieu Morand
- U11 : 2 équipes encadrées par Frédéric Berthelot, aidés de plusieurs joueurs seniors en alternative le samedi
- U13 : 1 équipe encadrée par Kévin Maraffon et Justin Lessault
- U15 : 1 équipe encadrée par Mikaël Bonnin et Guillaume Sécheresse
- U17 : 1 équipe encadrée par Michaël Charron et Renaud Desplechin

Mais aussi : 73 seniors et 14 licenciés U18-U19 pour les 4 équipes évoluant en :

- Régional 2 encadrée par Franck Mantaux et Jérôme Champigneux
- Départemental 2 encadrée par Ben Lamaallen
- Départemental 3 encadrée par Mickaël Chauveau et Pascal Couillard
- Départemental 4 encadrée par Mikaël Bonnin



Les équipes seniors s'entraînent les lundi, mercredi et vendredi. Pour soulager les terrains mis à disposition par la commune, le club loue le terrain de l'I.F.R. pour les mois d'hiver (d'octobre à avril).

L'arrivée de Franck Mantaux en tant que coach de l'équipe régionale 2 a apporté de la qualité, du sérieux, de la rigueur tout en restant bien dans le monde amateur.

Originaire de Franche comté, Franck a débuté sa carrière à Sochaux avant de rejoindre Rennes comme professionnel. Son parcours de joueur professionnel le mènera ensuite à la Berrichonne puis à Saint Briec avant de finir sa carrière au PSG avec Bernard Lama et Vincent Fernandez. En 1997, il revient dans le berry comme directeur sportif de la Berrichonne, un petit instant, car Franck est un homme de terrain. En 1998, il devient entraîneur des gardiens à la Berrichonne avec Joël Bats comme entraîneur principal. Limogé en même temps que ce dernier en septembre 1999, il en profite pour faire un petit passage à l'U.S. Saint Maur (1 an) où il nouera des liens d'amitié avec Jérôme Champigneux qui aujourd'hui est son adjoint.

Franck repart dans un club professionnel, le F.C. Nantes ; 2 ans à la formation puis avec l'équipe première jusqu'en 2007 où il aura sous sa coupe de grands gardiens tel que Mickaël Landreau et Fabien Barthez. En 2007 il est de retour dans le berry où il reprend l'équipe 1 du F.C.Déols alors en D.H.

Les sirènes du monde professionnel sont plus fortes, l'année suivante il rejoint un club mythique les girondins de Bordeaux. De 2008 à 2017, là encore il entraînera de très grands gardiens : Ulric Ramé et Cédric Carasso avec de très grands entraîneurs comme Laurent Blanc, Willy Sagnol et Francis Gillot.

En 2017, un autre grand entraîneur, Mr Bielsa fait appel à lui au LOSC (Lille). Ce dernier sera limogé courant 2018 et Franck en fait les frais n'étant pas gardé dans le nouveau staff.

Après une année sabbatique à se ressourcer dans sa maison à Arthon, il souhaite apporter son expérience à un club du département. C'est avec plaisir qu'il accepte de prendre en charge avec son ami Jérôme Champigneux l'équipe première du F.C Diors.



L'ENTENTE :

Cette saison le club a poursuivi son entente avec le Club de Neuvy-Pailloux afin que toutes les catégories de l'école de foot soient représentées. Les entraînements et les matchs sont disputés sur les 2 sites en roulement.

Le gymnase de Neuvy-Pailloux est utilisé les mois d'hiver pour les plus jeunes.

De jeunes licenciés (17-18 ans) s'investissent de plus en plus pour encadrer des équipes.

Le club propose à de nouveaux bénévoles des journées de formation de différents modules dispensées par le district de l'Indre afin de mettre à disposition des éducateurs diplômés.

L'ARBRE DE NOËL :

Un arbre de Noël a été organisé comme chaque année. Il a eu lieu le 13 décembre à la salle des fêtes de NEUVY-PAILLOUX. C'est dans une ambiance conviviale que les enfants accompagnés de leurs parents ont partagé un buffet de mets salés et sucrés confectionnés par les familles. Le Père Noël a encore offert un beau cadeau : une sortie à Nantes prévue le 23.05.2020 au stade de la BEAUJOIRE contre Strasbourg pour assister au dernier match de ligue 1 suivi d'un feu d'artifice.

Cet événement n'a pu avoir lieu en raison du COVID-19. Le partenaire du club, les transports MASSY, aurait dû assurer le transport.

C'est en partie grâce à la vente des grilles de Noël par les membres du club (joueurs, dirigeants, bénévoles...) que cet événement aurait dû se réaliser.



J. Champigneux et F. Mantaux

MOT DU PRÉSIDENT :

La saison 2019-2020 restera dans les annales du football départemental, régional et national puisque les différents championnats n'ont pu aller à leur terme en raison de la crise sanitaire.

Pour les instances du football, ce fût un véritable casse-tête de déterminer les montées et descentes des différents championnats seniors pour la saison 2020-2021. Les responsables de club ont connu le même dilemme pour boucler leur budget et surtout établir un prévisionnel pour la saison future. En effet plusieurs manifestations ont été annulées depuis le début du COVID-19, ce qui représente un manque à gagner important. Toutes celles prévues de septembre à décembre sont annulées, espérons que celles prévues de janvier à juin pourront avoir lieu. Sans ces manifestations, comment le club va-t-il pouvoir continuer ? Nos fidèles partenaires vont-ils pouvoir nous aider autant que les années précédentes ? Pourtant le foot à Diors doit continuer de vivre, malgré des dépenses incompressibles.

A travers ce bulletin je tiens à remercier Mr Durand et ses conseillers pour nos rapports et le travail accompli durant leur mandat. J'espère qu'il en sera de même avec la nouvelle municipalité et particulièrement Mr Baron.

Dans le contexte actuel, merci à eux pour le maintien de la subvention, en espérant qu'un jour notre projet de club-house se réalise.

Je terminerai par remercier tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour le club, les secrétaires de mairie et les employés communaux pour l'entretien des installations. Un merci particulier à Jean Michel Pivot pour son dévouement et investissement au Fc Diors durant toutes ces années passées au sein de la commune et je lui souhaite une belle retraite bien méritée.

En espérant voir la saison 2020-2021 aller à son terme et les conditions sanitaires s'améliorer, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.



L'OPÉRATION BRIOCHES :

Depuis 2016, le partenariat avec l'A.D.A.P.E.I. 36 se poursuit en permettant de sensibiliser les participants au handicap des enfants et adultes. Le club participe à cette opération nationale qui a lieu début octobre de chaque année.

Tous les fonds sont reversés à l'A.D.A.P.E.I.36.

En contrepartie, l'A.D.A.P.E.I. 36 a renouvelé son prêt de deux minibus (occasionnellement sur cette saison) pour les déplacements hors département de l'équipe évoluant en régional.

En complément, le club a dû louer 2 mini-bus à son nouveau partenaire le garage MARTEAU à Ardentes.

SAISON 2020/2021 :

Un maintien à chaque niveau pour toutes les équipes seniors malgré l'arrêt prématuré de la compétition. Les objectifs de la saison 2020-2021 sont la montée de l'équipe 2 en 1ère division départementale avec l'arrivée d'un nouveau coach Olivier Morand, et le maintien des autres équipes ou mieux à leur niveau.

Une reprise dans des conditions sanitaires particulières et difficiles à mettre en place mais surtout à faire respecter selon les protocoles d'hygiène des instances du football. L'école de foot a pu reprendre plaisir à jouer sur ce fameux carré vert, c'est une satisfaction de les voir s'épanouir.

Un joueur du club se lance en tant que nouvel arbitre pour nous représenter (obligation d'avoir 3 arbitres auprès de la ligue du centre de football).

REMERCIEMENTS :

Nous tenons à remercier les licenciés, les parents, les éducateurs, les bénévoles, les arbitres, les partenaires et sponsors, Mr le Maire, les élus, les employés et les habitants de la commune pour leur participation d'une façon ou d'une autre sans laquelle le club ne pourrait exister.

ANIMATIONS A VENIR :

SOIREE ANNEE 80 n°1 : 23 janvier 2021

LOTO : 6 mars 2021

SOIREE ANNEE 80 n°2 : 10 avril 2021

Tennis Club de DIORS

Président : Bonnier Sebastien

Vice-Présidente : Danjon Nathalie

Trésorier : Pairel Fabien

Vice-trésorier : Barriol Wiliam

Secrétaire : Brigaud Cyril

Vice-secrétaire : Caillard Delphine

Le Tennis Club de Diors se caractérise par la convivialité qui règne sur et en dehors des terrains, grâce à des infrastructures spécifiques, des licenciés motivés, un enseignement de qualité, des bénévoles et une équipe dirigeante dynamique.

Nous tenons à remercier les partenaires majeurs du club, les sponsors mais aussi les agents des services techniques et administratifs, le conseil municipal et Mr le Maire sans qui nous ne pourrions exister.

INFRASTRUCTURES :

Nous disposons d'un club house accueillant, d'une structure couverte abritant deux terrains en résine et à l'extérieur, de deux terrains en béton poreux éclairés, ce qui est rare dans le département.

LICENCIÉS :

Nous avons clôturé la saison 2019 / 2020 avec 144 licenciés (62 jeunes et 82 adultes) ce qui positionne le club à la 6ème place du département derrière les autres structures que sont le Châteauroux Tennis Club (444), L'US Poinçonnet (222), le TC Blancois (155), l'US Argenton (153) et l'ASPTT Châteauroux (147).

ENSEIGNEMENT :

Nous disposons, à Diors, d'un enseignement de qualité avec une école de tennis sous la responsabilité d'Olivier MOIREAU, breveté d'Etat de niveau 2 (DES). Il est accompagné d'un Assistant Moniteur Tennis, Olivier DELAMARCHE et rejoint cette rentrée par Virginie JACQUET pour l'encadrement des certains créneaux de l'école de tennis.

118 des 144 licenciés étaient inscrits à l'école de tennis afin de profiter des infrastructures de Diors mais aussi de la qualité de l'enseignement.

BÉNÉVOLES :

Le conseil d'administration, composé de 12 personnes, veille au bon fonctionnement de la structure et à la préservation des valeurs du club. Nous tenons aussi à remercier tous les autres bénévoles qui permettent à la structure de fonctionner.



BILAN SPORTIF :

Cette année écourtée à cause du COVID, n'a ressemblé à aucune autre. Nous pouvons néanmoins être fiers de certains points :

Nous avons pour objectif de donner la possibilité à un maximum de joueurs de participer activement aux diverses compétitions par équipe. Nous sommes ainsi le club le plus représenté en championnat adulte et particulièrement dans les catégories féminines. L'équipe masculine a par ailleurs soulevé la coupe de l'Indre pour la 3ème fois consécutive.



Nous avons organisé un nombre relativement important de Tournois Multi-Chances sur les vacances scolaires pour les enfants ou sur un weekend pour les adultes, ainsi que deux tournois majeurs en catégorie sénior et +35ans. Le nombre toujours élevé de participants nous conforte dans l'idée que la qualité de l'accueil doit rester la marque de fabrique du TC Diors.



Enfin, le TC Diors brille en dehors des terrains avec 3 nouveaux Juges Arbitres niveau 1 prêts à épauler **Nathalie DANJON** et surtout avec **Karinne GILLET**, Arbitre Niveau A2, qui a notamment officié à **Roland GARROS** en tant que Juge de Ligne. Malheureusement, le changement de date a empêché **Chloé LEVEQUE** de l'accompagner cette année.

Sébastien BONNIER
Président du Tennis Club de Diors



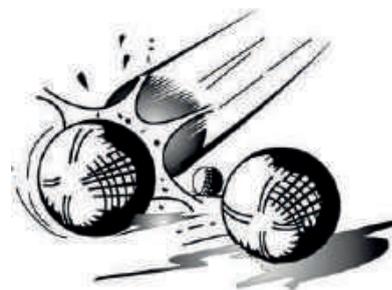
Pétanque Club de DIORS

Présidente : Charbonnier Karine

Secrétaire : Crozes Katia

Trésorière : Defay Marinette

Membres : Davy Jean-Pierre, Crozes Jean-Philippe, Girard Gilbert



CHAMPIONNAT 2019 / 2020

La saison 2019 / 2020 s'est arrêtée après 47 parties jouées dû au COVID 19.

Une équipe triplète devait nous représenter au championnat de France UFOLEP qui devait avoir lieu à SAINT ETIENNE début juillet malheureusement celui-ci a été annulé.

Voici le classement de nos équipes au championnat UFOLEP de l'INDRE :

Jean Philippe CROZES, Frédéric NEUENS et Gilbert GIRARD ont terminé 1er en triplète toutes catégories confondues.

Violetta GOLDMAN et Frédéric MOCHE en doublette mixte terminent 3ème de leur catégorie et 36ème au classement général.

Notre équipe vétérants Pierre HERTEL, Yves PILLOT, Gilbert GIRARD, et Youssef ABDELI termine 5ème de leur catégorie et 50ème au classement général.

Notre équipe féminine Alexia MICONNET et Katia CROZES termine 4ème de leur catégorie et 70ème au classement général.

CHAMPIONNAT 2019 / 2020

Pour ce nouveau championnat UFOLEP, 3 équipes sont engagées pour défendre les couleurs de DIORS. Nous souhaitons à chacune d'elle une qualification au Championnat de France.

La Présidente

ACPG DIORS

2020 ? Une année qui restera bien triste dans notre souvenir.
Les consignes sanitaires de la préfecture n'ont pas permis les célébrations normales du 19 mars et du 8 mai.
Une dizaine de personnes, seulement, ont pu assister au dépôt de gerbe devant le monument aux morts.
En septembre le décès de l'épouse de Philippe Gudin, porte-drapeau de notre association, nous a tous très attristés. Nous nous souviendrons du courage, de la volonté et de la gentillesse de Marie-France.



SOUVENIR FRANÇAIS



Malgré la situation sanitaire, le comité du Souvenir Français de Diors-Vouillon a rendu hommage le dimanche 2 août 2020 aux six fusillés dans le bois de Diors : James COMPAIN, Camille AUTORS, Michon ZARA, Gaston LUCAS, Marius MANGANONI et Jules RATZ. Souvenons nous toujours de ces 6 hommes, résistants, morts pour notre liberté.

La commémoration s'est déroulée en comité restreint. Seuls les membres du bureau, les représentants des familles et des élus des deux municipalités Diors et Vouillon étaient présents.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur dans la salle des associations de Diors dans le respect des gestes barrières.

Merci aux municipalités de Diors et de Vouillon pour leur soutien.

Le Président, Denis CAROUX



La population Diorsaise

ETAT DEMOGRAPHIQUE ANNÉE 2020

Transcriptions de naissances (naissances hors commune dont les parents sont domiciliés à Diors)	6
Reconnaissances	2
Mariages	0
Décès	0
Transcriptions de décès (décès hors commune des personnes domiciliées à Diors)	5

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Enquête de recensement du 16 janvier au 15 février 2020

Population municipale	749
Population comptée à part	16
Population totale	765



Urbanisme

L'approbation du Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUi), le 13 février 2020, a entraîné d'importants changements concernant les zones d'urbanisation et les règles applicables à chacune d'entre elles, ce qui entraîne beaucoup d'interrogations de la part des usagers et des habitants.

Tout d'abord, il est vivement recommandé de se rapprocher des services de la mairie, avec vos références cadastrales, avant d'entamer une quelconque démarche auprès d'une entreprise, pour s'assurer que la clôture souhaitée sera conforme aux prescriptions du PLUi.

Ensuite, vous devrez déclarer ces travaux via le formulaire de **Déclaration préalable** - CERFA 13703*07. Cette déclaration est à déposer à la mairie qui se chargera de son instruction. Une décision vous sera rendue sous 1 mois maximum pour vous autoriser ou non à réaliser vos travaux.

D'une manière générale, les travaux créant de la surface ou une modification de l'aspect extérieur font l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire. Les travaux réalisés sans autorisation pourront faire l'objet d'une verbalisation avec les conséquences matérielles et financières que cela entraîne. Il est donc important de se conformer à la réglementation....Ce qui a été accepté avant l'approbation du PLUi ne l'est peut-être plus aujourd'hui et inversement.

Les services de la mairie se tiennent à votre entière disposition pour vous apporter tous les renseignements nécessaires. Vous pouvez les contacter par mail à mairie.diors@wandoo.fr ou par téléphone au **02.54.26.01.61**.



Divagation des animaux domestiques

La divagation des animaux domestiques et animaux sauvages apprivoisés est interdite. Tout chien hors de portée de voix de son maître ou qui est éloigné de son propriétaire de plus de 100m est considéré comme divaguant. Tout constat entrainera des poursuites à l'encontre du propriétaire.

Protection des personnes contre les chiens dangereux

Conformément aux textes de lois en vigueur, tout propriétaire ou détenteur de chien dangereux de 1ère et 2ème catégories est dans l'obligation de faire une déclaration à la mairie de son lieu de domicile qui lui délivrera un permis de détention (liste des chiens de catégories et des pièces à fournir disponibles en mairie). A défaut de présentation de permis de détention, des poursuites seront engagées.

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Les particuliers doivent se plier à des créneaux horaires précis quand ils souhaitent passer la tondeuse, utiliser du matériel de jardinage ou de bricolage bruyants.

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi : 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche : 10h à 12h

ATTENTION, également à l'implantation de votre piscine, et des bruits que peut occasionner le moteur de la pompe pour vos voisins.



La gendarmerie nationale constate une augmentation significative des interventions la nuit, relatives aux tapages nocturnes sur les communes du secteur d'Issoudun.

Elle rappelle que lorsque la gendarmerie constate un tapage, qu'il soit réalisé sur un appel d'un riverain ou d'initiative, le fauteur de trouble est systématiquement verbalisé.

Le montant de la contravention est de 68 euros (classe 3 définie par ART.R.623-2 AL.1 Code pénal et réprimée par ART.R.623-2 AL.1, AL.2 du code pénal).

Tarifs communaux

SALLE DES FÊTES	PETITE SALLE Cuisine		GRANDE SALLE Cuisine		GRANDE et PETITE Salles + cuisine		CAUTION
	WEEK-END	VENDREDI	WEEK-END	VENDREDI	WEEK-END	VENDREDI	
Résidents de DIORS	180 €	100 €	300 €	170 €	350 €	200 €	300 €
Comités d'entreprises							
Résidents hors commune	280 €	160 €	450 €	250 €	600 €	320 €	

SALLE DES ASSOCIATIONS

Résidents de DIORS exclusivement	WEEK-END	CAUTION
	180 €	300 €



* week-end du samedi au dimanche
 * vendredi 9h au samedi 9h
 * les associations communales bénéficient de 3 locations gratuites par an

RESTAURANT SCOLAIRE

Élèves	3 €
Visiteurs - Enseignants	

GARDERIE

Tarif unique | 2 € / jour
 Horaires : 7h30-8h50 & 16h30-18h30



CIMETIÈRE

	CONCESSION Pleine terre		COLUMBARIUM Cases		COLUMBARIUM Cavurnes	
	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	15 ans	30 ans
Simple	280 €	400 €	200 €	500 €	250 €	600 €
Double	560 €	800 €				



INFORMATION CORONAVIRUS PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

COVID-19



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
 (appel gratuit)



Le plan Vigipirate est porté au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire national depuis le 29 octobre 2020. Il s'agit du plus haut niveau d'alerte du dispositif de lutte contre le terrorisme. Service-Public.fr vous rappelle les trois niveaux d'alerte du plan Vigipirate : « Vigilance », « Sécurité renforcée - Risque attentat », « Urgence attentat ». Ce niveau est activé en cas de menace d'attaque terroriste imminente ou à la suite immédiate d'un attentat. Cet état de vigilance et de protection maximal est mis en place pour une durée limitée à la gestion de crise sur l'ensemble du territoire national ou sur une zone géographique délimitée. Il permet notamment d'assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise (fermeture de certaines routes et des transports publics...).

Les déchets

Le calendrier annuel des collectes figure sur le journal de l'agglomération « Chtx Métropole » distribué par voie postale. Pour tout renseignement de containers détériorés ou première demande pour les constructions nouvelles, vous pouvez composer le numéro vert 0800 02 54 17 (appel gratuit).

La collecte des secs et humides est réalisée 1 fois par semaine chaque vendredi matin (sauf jour férié le rattrapage se fait alors le samedi matin).

A votre service
sur votre commune pour les habitants de Diors

Rue des Aubiers :

Une plate-forme réservée exclusivement aux déchets verts

Une colonne à verre

Un « box » de récupération des textiles

Diors route de l'Age, Chignay et sur le parking de la salle des fêtes :

Une colonne à verre

Les abords de ces containers doivent rester propres.

Tout dépôt sauvage est passible d'une amende relevant du Code Pénal.

Pour vos autres déchets,
les déchetteries de l'agglomération Châteauroux Métropole sont à votre disposition.

Horaires

Ville	Ardentes	Châteauroux Le Poinçonnet	Déols	Montierchaume
Coordonnées	«Les Alouettes» Tél. 06 08 62 27 26	Allée des Sablons Tél. 02 54 27 91 22	Rue de Boislarge Tél. 06 73 00 53 06	Rue de la gare Tél. 06 08 62 27 26
Lundi	14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h30 - 17h30	9h - 12h
Mardi		9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h30 - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Mercredi	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h30 - 17h30	14h - 17h30
Jeudi		9h - 12h 14h - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 17h30	
Vendredi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 17h30	
Samedi	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h30 - 17h30	14h - 17h30
Dimanche		9h - 12h		

Disponibles également sur le site internet <http://www.chateauroux-metropole.fr/>

Index

Informations pratiques

Administratif Diorsais

Mairie	Tél : 02.54.26.01.61 Fax : 02.54.26.17.98 E-mail : mairie.diors@wanadoo.fr Site : commune-diors.fr
École primaire	Tél : 02.54.26.02.19
Restaurant scolaire	Tél : 02.54.26.18.40
Garderie scolaire	Tél : 06.07.24.27.78 - matin Tél : 06.44.18.09.49 - le soir
Salles des fêtes	Tél : 02.54.26.94.82

Administrations

Préfecture de l'Indre	Tél : 02.54.29.50.00
Châteauroux Métropole	Tél : 02.54.08.33.00
EDF - GDF	6, Rue du 8 mai 45 - Châteauroux Tél : 08.10.123.133
Eau / Assainissement (SAUR)	Tél : 05.87.23.10.09 (dépannage)
Société SAUR	Tél : 05.87.23.10.00 (service clientèle)
Société SUEZ (eau potable)	Tél : 0977.408.408 (service clientèle) Tél : 0977.401.129 (service urgence)

Santé - Secours

URGENCES	SAMU	15
	Sapeurs Pompiers	18
	Gendarme d'Issoudun	Tél : 02.54.03.53.20
	Commissariat Police	17

Communes

Ardentes	HEMERY	Tél : 06.68.40.97.48
	POPA	Tél : 02.54.34.15.29
Déols	AUBERT	Tél : 02.54.27.91.51
	BOUCLY	Tél : 02.54.27.79.49
Étrechet	VISAN	Tél : 02.54.27.28.06
	RANTY	Tél : 02.36.00.80.16
Montierchaume	CAILLAUD	Tél : 02.54.26.96.90
	GUGOASA	Tél : 02.54.26.05.04
Neuvy-Pailloux	DERIAUD - MOUCHET	Tél : 02.54.49.51.43

Communes

Maron	LIMET Séverine	Tél : 02.54.26.52.02
	NOUVEAU Jennifer	Tél : 06.33.26.67.52
Montierchaume	GERBAULT Jean-Etienne	Tél : 02.54.25.17.90 Tél : 06.63.99.59.02
	GALLIENNE Cécilia	Tél : 06.66.69.01.24

Entreprise Diorsais

Élevage de gibiers Pierre GUILMOT	25, Rue des Tilleuls Tél : 02.54.26.11.27
Huile de colza artisanale Nathalie et François MOREAU	L'Age Tél : 02.54.26.09.29
«L'Art et la Matière» Atelier de décoration Dominique GUENAND	2, La Caillaudière Tél : 02.54.26.13.08
BB Cuir - Artisan maroquinier Elisabeth BELARDAT	20, Les Rogeais Tél : 02.54.26.13.73
«Les jardins Typographiques» Typographie traditionnelle Christelle FORT	Tél : 06.86.18.25.55 christellefort@gmail.com
C&ZEN (Soin, Détente, Relaxation, Épilation) Carole JOURDAN	1, La Caillaudière Tél : 06.88.45.43.56
Clean Éco Nettoyage	Tél : 02.54.25.55.93 Tél : 06.45.97.65.43
Domaine JOFFRE Vins de Châteaumeillant Agathe JOFFRE	Montvрил Tél : 06.10.66.16.95
Antidotes Conseil aux entreprises Sébastien Raudier	Chignay Tél : 06.67.93.61.67 sarlantidotes@gmail.com

Autres

Paroisse Sainte-Marie de Déols	Tél : 02.54.34.43.62
Poste de Déols	N° Vert : 36 34 Tél : 02.54.27.39.71 (Renseignements)
Boulangerie d'Étrechet	Tél : 02.54.26.94.40
Boulangerie Montierchaume	Tél : 02.54.01.02.18
Transports	
Bus Horizon gratuit	02.54.60.11.00
Gare SNCF	36 35 (0, 34€ la minute)
Covoiturage	www.covoiturage36.com

PHARMACIES

PHARMACIE DES TOURNESOLS	Tél : 02.54.36.20.73
AUTISSIER (Brassieux)	Tél : 02.54.35.14.52
HEARD	Tél : 02.54.34.08.05
RABIER	Tél : 02.54.34.19.21
DORANGEON	Tél : 02.54.26.95.25
PLATEAU	Tél : 02.54.26.09.00
CHAUSSON	Tél : 02.54.49.54.74

Le SYTOM a fait le choix de mettre en place un tri différent des autres territoires mais qui permet de recycler le maximum de matières et de valoriser les déchets organiques en compost.

- Déchets secs et propres = bac (ou sac) bleu
- Déchets humides = sac gris

Les déchets secs et propres



Les emballages plastiques



Les emballages cartonnés



Tous les papiers



Les emballages métalliques



Les déchets secs et propres sont à jeter en vase dans le bac ou dans le sac bleu.

Pensez à bien :

- Vider les emballages des restes alimentaires (puis jeter ces restes dans les déchets humides)
- Séparer les emballages les uns des autres (ne pas les imbriquer)

Les déchets humides



Les autres déchets sont à jeter dans le sac gris.

Le verre d'emballage

Les pots et bouteilles en verre sont à jeter dans la colonne à verre.



ATTENTION aux intrus à ne pas mettre dans les colonnes à verre!

La déchetterie



- Déchets ménagers spéciaux, gravats/inertes, pots de peinture, encombrants, bois/déchets de jardin, huile de vidange, métaux, papier/carton, piles, DEEE, cartouches d'encre ...